

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2024/1/01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 16 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 mars à 08h00, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Etaient présents : Mr X.PASSET, Mr. E.FLAMANT, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme B.CARPENTIER, Mme N.LEROY, Mr P.AUDIN, Mme M.FAXELLE, Mr H.DEPREZ, Mr D.FERNANDES, Mr T.FLEUREAU et Mme M.MIELCARECK

Pouvoirs : Mr D.LETEMPLE donne pouvoir à Mr L.FOURNIER ; Mr F.GACH donne pouvoir à Mr X.PASSET

Excusés : Mr D.LETEMPLE et Mr F.GACH

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Convention avec 30 millions d'amis

Mr Le maire explique aux membres du Conseil, que les communes ont l'obligation de procéder à la stérilisation des chats errants afin de stabiliser la reproduction. Mme MIELCAREK, avec l'aide de 2 habitants, se propose de répertorier les chats errants.

Mr Le Maire propose de signer une convention avec l'association 30 millions d'amis qui s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'identification par puce électronique des chats errants. L'association nous demande de quantifier le nombre de chats (mâles et femelles) à stériliser pour une année.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire signer la convention avec l'association 30 millions d'amis



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2024.03.25 12:44:52 +0100
Ref:6190333-9258134-1-D
Signature numérique
le Maire